

SUISSE

Accueil extrafamilial pour les enfants en situations de handicap : rapport actualisé de Procap Suisse



Bien des endroits en Suisse manquent d'une offre systématique d'accueil extrafamilial pour les enfants avec handicap. En avril, Procap Suisse a révélé dans une analyse qu'il est nécessaire d'agir dans différents cantons. Une version actualisée de ce rapport paraît aujourd'hui.

Le rapport «Accueil extrafamilial pour les enfants en situations de handicap» montre que, dans de nombreux cantons suisses, les enfants avec handicap n'ont pas accès à l'accueil extrafamilial. Le statu quo est discriminatoire pour ces enfants et leurs parents, qui, souvent, doivent abandonner leur

activité professionnelle.

Après la parution de l'analyse de Procap au mois d'avril, l'équipe du projet a reçu des informations nouvelles et complémentaires et publie aujourd'hui une version actualisée du rapport.

Les modifications principales sont les suivantes :

La situation de l'offre dans le canton du Valais a été réévaluée sur la base de nouvelles informations. Le Valais est inclus dans le petit groupe de cantons dotés d'une offre non discriminatoire au niveau de l'accueil extrafamilial (BS, GE, VD, VS, ZG et ville de Zurich).

Le taux d'accueil d'enfants avec

handicap dans la ville de Zurich a été corrigé et l'estimation nationale a ensuite été ajustée. Environ 9 000 enfants avec handicap en âge préscolaire vivent en Suisse, dont 2250 avec un handicap lourd. 3000 enfants avec handicap auraient besoin d'une place d'accueil extrafamilial, dont 750 avec un handicap lourd.

D'autres structures assurant l'accueil d'enfants avec handicap sur une base inclusive ont été ajoutées à la liste annexée au rapport.

Le rapport, qui s'inscrit dans le cadre du projet «Egalité dans l'accueil extrafamilial des enfants en situations de handicap» de Procap Suisse, est disponible en ligne en trois langues. La conférence «Structures d'accueil pour tous – aussi pour des enfants en situations de handicap?!», axée sur des exemples réussis d'inclusion à l'âge préscolaire, a eu lieu dans ce cadre au mois de mai. Le projet de Procap Suisse bénéficie d'un financement du Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées (BFEH). Procap Suisse s'engagera également pour un accès égal des enfants avec handicap à l'accueil extrafamilial dans le cadre de la régularisation du financement de départ (initiative parlementaire 21.403).